

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

FRANCE

Paris, 10 février 1880.

Nous avons défilé la République française de rédiger le programme d'un enseignement qui ne serait ni catholique, ni protestant, ni juif, ni déiste, ni athée, de l'enseignement laïque en un mot ; elle nous répond que ce programme existe depuis fort longtemps pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement supérieur. Nous ne nous en doutions pas. Il nous semblait que le programme de l'enseignement secondaire, notamment, comprenait l'histoire sainte, la théodicée et l'instruction religieuse. C'en est assez pour que ce programme ait un certain caractère religieux qui ne répond pas tout à fait à l'idéal de l'enseignement laïque. Mais la République française croit, sans doute, qu'on en pourrait encore retrancher tout ce qui, de près ou de loin, tient à Dieu.

Supprimerait-on la philosophie ? Il le faut bien, car la philosophie traite de l'homme et de Dieu, de l'âme et du monde, du vrai et du bien. Supprimerait-on l'histoire ? Il le faut encore, car la religion remplit l'histoire, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes. Que restera-t-il alors pour l'enseignement secondaire laïque ? La grammaire, les lettres, les sciences ? Mais là aussi, il y aura à retrancher. La littérature et la poésie, soit anciennes, soit modernes, sont toutes pénétrées du sentiment religieux. Pour effacer Dieu de la littérature, il faudrait éliminer du programme de la République française, Homère et Platon, Sophocle, Virgile, Cicéron, Pascal et Bossuet, Racine et Corneille. On ne pourrait enlever Dieu sans supprimer le génie.

Restent les sciences, qui ne forment qu'une partie accessoire de l'enseignement secondaire. Ici, sans doute, la République française va triompher. Elle nous dira que la géométrie et la chimie, l'anatomie et la physiologie ne sont ni catholiques, ni protestantes, ni juives, mais qu'elles sont simplement ce qu'elles sont, et que les professeurs les peuvent enseigner s'en s'occuper de Dieu. Nous le voulons bien. Qu'arrivera-t-il cependant s'il en est ainsi ? L'enseignement des sciences sans Dieu sera nécessairement athée ; ce ne sera pas l'enseignement neutre ou indifférent préconisé par les partisans de l'école laïque. En veut-on un exemple dans l'enseignement supérieur, où la place des sciences est plus large ? A la faculté de médecine de Paris on étudie la matière et ses propriétés sans s'occuper de Dieu, et le corps sans faire attention à l'âme.

L'enseignement qui s'y donne est-il neutre ? Non, il est matérialiste et athée. Quoi qu'en puisse dire la République française, la question religieuse domine cet enseignement qui prétend écarter l'âme et Dieu, mais qui aboutit logiquement à la négation des vérités d'ordre surnaturel et métaphysique, dont il affecte de ne pas s'occuper.

Il en est de Dieu comme du soleil qui remplit tout de sa présence. On ne fait pas abstraction de la lumière ; il n'y a que des voyants ou des aveu-

gles. Ceux qui ne voient pas le Créateur dans ses œuvres et dans la conduite du monde sont des athées. Aussi, disions-nous à la République française, qu'elle n'avait d'autre moyen de réaliser le programme d'enseignement laïque, dont elle prétend faire la loi des nouvelles écoles, qu'en lui donnant la négation de Dieu pour fondement.

Dans l'ordre des sciences, comme la question d'origine et de fin se pose nécessairement, soit qu'on la traite, soit qu'on l'écarte, les professeurs de la République française devront hardiment affirmer l'éternité de la matière et nier toute causalité. Pour l'histoire, qui est toute pleine de la croyance des hommes en Dieu, ne pouvant la supprimer, ils devront l'envisager comme une immense imposture des uns et une absurde crédulité des autres.

La littérature ne sera plus pour eux qu'une collection de brillants et naïfs mensonges inspirés par la fable, et la philosophie, débarrassés de toute superstition, devra consister simplement à apprendre que le genre humain s'est trompé jusqu'ici dans ses croyances, qu'il n'y a rien au-dessus de l'homme et rien en lui de supérieur à la matière. Voilà le vrai programme de l'école laïque. Celui-là seul est logique et sincère. Du reste, il s'imposera de lui-même, le jour où l'on aura effacé des programmes universitaires les derniers restes de l'enseignement religieux. Dieu est tel de sa nature que l'homme doit être pour ou contre lui. Il n'est que trop sûr que l'enseignement laïque tend à faire des athées : Dieu est de trop dans la République.

ARTHUR LOTH.

Paris, 9 fév. 1880.

Nous n'en avons pas encore fini avec le rapport de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur le conseil supérieur de l'instruction publique. Il y a toujours à résumer.

Comme on l'a vu, M. Barthélemy Saint-Hilaire refuse à l'Eglise tout autre enseignement que celui de l'Evangile. « Désormais, dit-il, il faut que l'Eglise, pour se conformer aux livres mêmes de sa foi, renonce à un argument qui la trompe et qui peut égarer, sur ses traces, bien des esprits qui ne cherchent que la vérité. Entre l'enseignement de l'Evangile ordonné si naturellement par le Christ à ses disciples et l'enseignement des lettres et des sciences, il y a un abîme, et l'orthodoxie moins que personne ne peut se risquer à le franchir. »

Le traducteur d'Aristote, qui définit ainsi le rôle de l'Eglise et sa mission sur la terre, prouvera-t-il son assertion ? Va-t-il nous apprendre qu'il est possible et permis de séparer l'enseignement civil de l'enseignement religieux, l'enseignement scientifique, littéraire et technique de l'enseignement dogmatique et moral ? Nullement. Nous lui prouverons, nous, que cette séparation est impossible dans n'importe quelle branche, à n'importe quel degré de l'enseignement.

Elle est impossible d'abord dans l'enseignement primaire. Portalis, en présentant au Corps législatif, le 13

germinal an X, les résultats de l'enquête ordonnée par le premier consul sur l'état de l'enseignement en France, disait : « Il est temps que les théories se taisent devant les faits : point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert. L'instruction est nulle depuis dix ans ; il faut prendre la religion pour base de l'éducation. Aussi toute la France appelle la religion au secours de la morale et de la société. » Portalis, qu'on n'accusera pas de tendresse envers l'Eglise, n'apercevait pas cet abîme entre l'Evangile et l'enseignement des lettres et de la science, comme M. Barthélemy Saint-Hilaire.

M. Guizot s'exprimait ainsi à la Chambre des députés en 1833 :

« L'instruction morale et religieuse n'est pas, comme le calcul, la géométrie et l'orthographe, une leçon qui se donne en passant, à une heure déterminée, après laquelle il n'en soit plus question. La partie scientifique est la moindre de toutes dans l'instruction morale et religieuse. Ce qu'il faut, c'est que l'atmosphère générale de l'école soit morale et religieuse ; il s'agit ici d'éducation plus encore que d'enseignement ! L'instruction religieuse s'associe à l'instruction tout entière, à tous les actes du maître et des enfants... Messieurs, prenez garde à un fait qui n'a jamais éclaté peut-être avec autant d'évidence que de notre temps : le développement intellectuel, quand il est uni au développement moral et religieux, est excellent ; mais le développement intellectuel tout seul, séparé du développement moral et religieux, devient un principe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, et par conséquent de danger pour la société. »

L'éminent cordégonnaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'il vivait encore, combattrait les étranges affirmations du rapporteur.

« L'autorité religieuse, disait M. Cousin, à la tribune de la Chambre des pairs, doit être représentée d'office dans l'éducation de la jeunesse, tout comme l'autorité civile... Nous ne voulons pas mêler le moins du monde la religion aux choses de la terre, mais il est question ici de la chose religieuse elle-même. »

« Nous sommes les premiers à vouloir que la religion reste dans le sanctuaire, mais l'école publique est un sanctuaire aussi, et la religion y est au même titre que dans l'Eglise ou le temple. » M. Cousin reconnaît donc au clergé le droit d'entrer dans les conseils de l'instruction publique. Il fait justice, comme M. Guizot et Portalis, des assertions du rapporteur, si peu conformes au bon sens et à la vérité.

Impossible dans l'enseignement primaire, cette séparation est inadmissible également dans l'enseignement supérieur. Nous ne ferons que signaler rapidement les rapports essentiels que les différentes branches de la science ont avec la religion.

Les dogmes fondamentaux de la religion, Dieu, Etre infini, Créateur, Providence, l'âme, sa liberté, sa responsabilité, son immortalité, se rencontrent à chaque pas dans le domaine de la philosophie. Sur le terrain

des questions historiques, comment étudier celles de la création, de l'unité de l'espèce humaine, de la chute, de la rédemption, de l'Eglise, de son action dans le monde, sans tronquer cette science ? Peut-on aborder la science médicale sans toucher aux problèmes du matérialisme, de la spiritualité de l'âme, de son immortalité, et à d'autres questions qui se rattachent à la moralité des actes humains ? L'étude approfondie du droit, sa connaissance vraiment scientifique, impose le devoir de remonter aux origines du droit en général, de rechercher la source de la morale publique et privée, de se pénétrer de la constitution morale de l'homme, de la famille, de la société, et de déterminer les rapports de la politique avec la religion.

Il y a donc une connexion intime entre la religion, les lettres et les sciences. Impossible même de trouver un livre de lecture qui ne porte pas mille empreintes d'un dogme religieux, d'une morale déterminée et d'une philosophie quelconque. Sir Robert Peel a cité un jour un rapport du comité d'écoles de Boston, aux Etats-Unis, qui déclare que ce livre neutre, on l'avait vainement cherché, et que de l'absence d'un bon livre de lecture dans l'école, était résulté une absence alarmante d'éducation morale. « Si l'on découvrait un tel livre, ajoute un publiciste distingué (1), où rencontrerait-on un maître neutre, sans convictions religieuses ou philosophiques, ou du moins qui jamais ne les exprimerait ? Ce maître aura une opinion, des convictions, une intelligence, une âme ; et plus son intelligence sera active et expansive, plus il les répandra chaque jour, à toute heure, sur les enfants de son école. Comment fera-t-il pour ne pas se laisser pénétrer par ses élèves, pour que sa parole ne reflète rien de ses idées, pour que son regard n'ait aucune expression et son enseignement aucune couleur, aucune portée, aucun sens ? Ce maître neutre et mécanique serait un hypocrite ou un idiot et ressemblerait fort au joueur de flûte de Vaucanson. »

Hâtons-nous d'ajouter que l'école neutre n'existe nulle part, même en Amérique, où l'école est soit chrétienne, soit au moins déiste, puisque la classe commence par une lecture de la Bible ou par une prière.

Le souverain Pontife avait donc l'assentiment de tous les hommes sensés quand il condamna la proposition suivante du *Syllabus* (48e) : « Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi et de l'autorité de l'Eglise, et qui n'ait pour but principal que la connaissance des choses purement intellectuelles et la vie sociale sur la terre, c'est-à-dire un système d'éducation prétendu neutre et indifférent. »

« L'Eglise, au moyen âge, nous dit le rapporteur, a conservé, du mieux qu'elle a pu, le dépôt et d'enseignement des lettres et des sciences. » M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'il connaît bien l'histoire, aurait dû remonter plus haut que le moyen âge pour apprécier les bienfaits de cette institution divine sur la société. C'est l'Eglise qui, dès les premiers siècles, a fondé et dirigé les écoles, qui par elle a exercé sa bienfaisante action sur

tous ceux qui devaient être préparés à des fonctions publiques, qui plus tard a universalisé son influence par la création générale des écoles populaires, annexées aux monastères et aux cathédrales. L'histoire de l'école est une apologie permanente des services rendus par l'Eglise à la société. Elle avait compris la grandeur et l'étendue de la mission que lui a confiée le Sauveur en disant à ses disciples : « Allez et enseignez toutes les nations. » Elle était investie du droit divin d'instruire et d'enseigner la jeunesse dans les lettres et les sciences, de christianiser en un mot l'enseignement. L'enseignement religieux doit être comme la sève de tout savoir, la source et la sanction de toute science même profane. Il doit être une parole vivante, associée à toutes les pratiques, animant toutes les formes, identifiée avec toutes les aspirations, toutes les actions, toutes les manifestations de l'Eglise.

Le principe invoqué par le rapporteur, pour éliminer le clergé des conseils de l'instruction publique est complètement faux, comme nous l'avons prouvé par le témoignage d'éminents publicistes peu suspects de complaisance pour l'Eglise. C'est en vertu d'une autorité sacrée, incontestable, que l'Eglise réclame une part dans la direction de l'instruction publique, dans l'intérêt même de la société.

UN DOCTEUR EN THEOLOGIE.

Mgr Guibert, le cardinal-archevêque de Paris, vient de publier un mandement de Carême. Voici deux extraits de ce remarquable document :

« Que l'éducation ne puisse être séparée de la religion, c'est une vérité reconnue par la sagesse des siècles, et qui ressort des conditions mêmes de la nature humaine. A l'encontre de cette vérité, il s'est formé de nos jours un parti affirmant que toute doctrine religieuse doit être bannie des écoles ; que l'enfant doit y recevoir uniquement les notions littéraires et scientifiques. Il résume son système dans cette phrase dont il fait axiome : L'école doit être laïque. »

Il importe tout d'abord, N. T. C. F., de bien préciser le sens de cette maxime équivoque. Il ne s'agit pas, en effet, dans la controverse actuelle, de savoir si les établissements scolaires doivent être dirigés par des maîtres laïques ou par des instituteurs appartenant aux congrégations religieuses. Il est évident que des hommes qui font profession de la vie religieuse n'admettront jamais que la religion doive rester étrangère à leur enseignement. Mais, par un étrange abus, le mot laïque, détourné de sa signification naturelle est employé pour exprimer la négation de toute notion religieuse dans l'enseignement, comme si les maîtres qui vivent dans la condition laïque ne pouvaient et ne devaient point conserver à l'éducation son caractère religieux.

Qu'on ne nous accuse pas de dénaturer le sens de la formule si souvent répétée d'école laïque ; il suffit de lire les journaux, les revues, les ouvrages composés par les hommes

qui préconisent le système nouveau, pour connaître la véritable signification des termes employés par les novateurs. Le bon sens populaire ne s'y trompe pas davantage, et il traduit l'école laïque par l'école sans Dieu. D'ailleurs, quelques essais déjà tentés pour mettre en pratique ce système en donnent une interprétation suffisante...

L'éducation appartient de droit au père et à la mère. L'instituteur n'est et ne peut être que le représentant de leur autorité et leur suppléant dans l'accomplissement d'une œuvre importante entre toutes pour le bonheur de la famille. C'est parce que les parents ne peuvent eux-mêmes suffire à la tâche complète et variée de l'instruction qu'ils sont obligés d'appeler à leur aide des maîtres étrangers. Nul ne peut contester ce principe qui est dans la nature.

Quelles sont les conséquences qui en découlent ? C'est que le père ou la mère ont le droit de choisir les instituteurs de leurs enfants selon les croyances qu'ils professent et les convictions qui régissent leur conduite. Il en résulte encore que ceux qui sont chargés du gouvernement de la société doivent faciliter aux parents l'accomplissement de ce devoir sacré. Si quelques familles peuvent à grands frais procurer à leurs fils le bienfait d'une éducation particulière, l'immense majorité des citoyens, les classes laborieuses surtout, sont obligés d'avoir recours, pour élever leurs enfants aux établissements publics.

Les parents peuvent donc réclamer des instituteurs qui partagent leur foi religieuse. Et remarquez bien, nous aimons à le répéter, que nous n'entendons pas, par enseignement chrétien, seulement celui qui est donné par des frères ou par des religieuses. Toute école où des maîtres sincèrement pénétrés des principes de notre foi admettent la religion comme une partie essentielle de l'éducation est une école chrétienne dans le vrai sens du mot.

L'Eglise n'a jamais eu cet esprit exclusif que ses ennemis professent à son égard. Elle approuve et encore rage les maîtres laïques qui remplissent en chrétiens leurs laborieuses et modestes fonctions. Elle voit avec reconnaissance qu'ils occupent dignement leur place à côté des instituteurs religieux. Si elle favorise, si elle crée des congrégations enseignantes, c'est qu'il importe au bien de la société qu'il y ait dans son sein des classes d'hommes qui se dévouent à la formation de la jeunesse avec toute l'énergie et la liberté que donne la profession religieuse. Il ne faut pas chercher ailleurs le secret des succès obtenus par les corporations dans l'enseignement. Il ne saurait y avoir aucun antagonisme entre les divers maîtres de la jeunesse ; l'Eglise accorde à tous sa confiance, à la condition qu'ils soient chrétiens, et ne leur demande qu'une généreuse émulation dans l'œuvre religieuse et sociale de l'éducation.

Commerce.—On peut voir en ce moment, sur le chemin de fer Q. M. O et O., des wagons venant de toutes les lignes de la Nouvelle-Angleterre. C'est le résultat du chemin de fer sur la glace.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 8 MARS 1880.—No. 6

LES CHERCHEURS D'OR

PAR LOUIS DE BELLEMAIRE.

(Suite.)

Il n'en dit pas davantage ; mais Cagatinta comprit, car il pâlit de joie, et, sans perdre de vue le moindre signe de son patron, il se tint prêt à saisir au passage la première occasion qui se présenterait.

L'alcade s'assit de nouveau sur son fauteuil de cuir, et réclama le silence d'un geste ; puis, avec cette abondance inhérente à la langue espagnole, la plus pompeuse et la plus riche de toutes les langues parlées, il fit à son auditoire un assez long discours dont voici la substance :

« Mes enfants, dit-il, comme est venu l'affirmer ici le respectable don Juan de Dios Canelo, un grand crime a été commis cette nuit. La connaissance de cet attentat ne pouvait manquer d'arriver à l'oreille de la justice, car rien ne lui échappe ; mais je n'en remercie pas moins don Juan de Dios

de sa communication officielle. Ce vénérable concierge aurait dû la rendre plus complète en révélant les noms des coupables. »

—Mais, seigneur alcade, interrompit Juan de Dios, je ne le sais pas, quoique ma communication, soit comme vous le dites, officielle ; mais j'aidrai à les trouver, ces coupables. »

—Vous entendez, mes enfants, le digne Canelo, dans une communication officielle, implore la justice pour le châtiement des coupables : la justice ne sera pas sourde à son appel. Qu'il me soit permis maintenant de vous parler de mes petites affaires et de m'abandonner à la douleur que me cause la disparition de la comtesse et du jeune comte de Mediana. »

Ici l'alcade fit un signe à Cagatinta, dont toutes les facultés mises en jeu en lui, avaient pas révélé encore par quel service il pourrait gagner l'objet de son ambition, puis il reprit : « Vous n'ignorez pas, mes enfants, les doubles liens qui m'attachent à la famille de Mediana ; jugez donc de ma douleur à la connaissance de cet attentat, d'autant plus incompréhensible qu'on ne sait ni pourquoi ni par qui il a été commis. Hélas ! mes enfants, je perds une puissante protectrice, et le cœur du fidèle serviteur est transpercé, tandis que celui de l'homme d'affaires est non moins cruellement blessé. Oui, mes enfants, dans la sécurité trompeuse où hier encore j'étais plongé, je fus

au château de Mediana à l'occasion de mes fermages. »

—Pour solliciter un sursi, » allait s'écrier Cagatinta, parfaitement au courant des affaires de l'alcade.

Mais celui-ci ne lui donna pas le temps de commettre cette indiscrétion, qui l'eût à jamais privé de la rémunération promise.

« Patience, mon digne Cagatinta, dit l'alcade en se tournant vers l'escrignano ; contenez cette soif de justice qui vous consume... Oui, mes enfants, et par suite de cette sécurité que je déplore, je versai entre les mains de l'infortunée comtesse... Ici la voix de don Ramon chevrotait, une somme équivalente à dix années de fermages payés à l'avance. »

A cette déclaration inattendue, Cagatinta bondit de son siège, comme s'il eût été piqué par un aspic, et son sang se figea dans ses veines, quand un trait de lumière lui montra l'étendue de la bêtise dont il allait se rendre coupable.

« Jugez donc de ma douleur, mes enfants, c'était ce matin que la comtesse devait m'en donner le reçu. »

Ces paroles produisirent une profonde sensation dans l'auditoire, dont aucun de ceux qui le composaient ne croyait à ce funeste contre-temps ; mais personne n'osait témoigner son incrédulité.

« Heureusement, continua l'alcade, que le serment de personnes dignes de foi peut réparer ce malheur. »

Ici Cagatinta, comme l'eau longtemps comprimée qui trouve enfin une issue, s'élança le bras en avant et s'écria avec explosion :

« Je le jure. »

—Il le jure, répéta l'alcade.

—Il le jure, répétèrent les assistants.

—Oui, mes amis, je le jure encore, je voudrais le jurer toujours, quoi qu'une chose embarrassée ma délicatesse ; c'est de ne pas me rappeler si c'est dix ou quinze ans d'avance que l'alcade a payé à l'infortunée dona Louisa !

Non, mon digne ami, interrompit don Ramon Cohecho, avec une modération dont on devait lui savoir gré, puisqu'il taillait en plein drap, ce n'était que dix années de loyers que votre précieux témoignage m'empêche de perdre ; aussi pouvez-vous compter sur ma reconnaissance.

—Je crois bien, pensa l'escrignano ; deux années d'arrière et dix d'avance, cela fait bel et bien douze années de gagnées. Décidément, j'ai sur les chaussees sang de bœuf les droits les plus implacables !

Nous ne fatiguerons pas davantage le lecteur par le récit de tout ce qui se passa dans cette séance, et nous le ferons assister à l'instruction faite par l'alcade et son acolyte sur les lieux mêmes, avec l'accompagnement de témoins voulus par la loi.

On commença par enfoncer la porte de la chambre à coucher, restée ver-

rouillée en dedans. Des tiroirs vides, d'autres à moitié saccagés gisaient sur le parquet. Rien de tout cela n'indiquait précisément des traces de violence ; un départ volontaire, mais précipité, peut donner lieu à un semblable désordre dans un appartement.

Le lit de la comtesse encore intact prouvait qu'elle ne s'était pas couchée, et dénotait ainsi un projet arrêté à l'avance, d'attendre debout le moment du départ. Les meubles étaient à leur place accoutumée, les draperies des croisées et de l'alcôve n'étaient pas froissées ; nul vestige de lutte ne se voyait sur le carreau de la chambre, composé de pierres tendres que le moindre froissement extraordinaire aurait pu écorcher ou rayer.

L'odeur fétide d'une lampe qui s'éteint lentement faute d'huile régnait encore dans la chambre, malgré l'air qui y pénétrait ; il était évident qu'on l'avait laissée brûler jusqu'au matin : des malfaiteurs l'auraient éteinte pour se livrer sans crainte à leur funeste besogne ; enfin, mille petites choses de nature à tenter la cupidité étaient restées dans les tiroirs.

A tous ces indices trompeurs, le vieux Juan de Dios secouait la tête d'un air de doute. Il y avait dans tout cela quelque chose qui confondait sa raison et dépassait son intelligence, qui du reste, n'avait jamais été de premier ordre ; mais son bon

sens se révoltait contre la pensée que sa maîtresse avait pu fuir, et d'une manière si extraordinaire. A ses yeux un crime était évident, mais comment l'expliquer ? L'assassin n'avait pas laissé de trace derrière lui.

Le vieux et respectable serviteur considérait d'un œil désolé cette chambre déserte, les vêtements de sa maîtresse épars sur le carreau, et le berceau foulé qui conservait encore la trace du jeune comte, et dans lequel il dormait, rose et souriant, la veille, sous la garde de sa mère.

Comme frappé d'une idée soudaine Juan de Dios s'avança sur un balcon de fer élevé à peu de distance du sol. Ses yeux interrogèrent la grève s'étendant sous le balcon ; la vague la balayait sans cesse et y roulait avec un bruit confus les galets de la mer ; nulle empreinte, nuls vertiges humains n'y paraissaient. Le vent sifflait, l'Océan grondait comme toujours, et parmi les voix de la nature nulle s'élevait pour révéler le coupable.

Seulement, à l'horizon, les voiles blanches d'un navire qui gagnait le large se dessinaient encore sur l'azur lointain de la mer.

(A suivre.)

Annonces Nouvelles.

Grande soirée dramatique et musicale. Ligne Allan.—Allan, Bae & Cie. Mois de Saint Joseph. Vente à l'encan du Printemps par Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC, 8 MARS 1880.

La réduction des salaires

Le député d'Iberville à la manie du retranchement. Après avoir travaillé pendant plusieurs sessions à faire trancher la tête aux syndics, ne voilà-t-il pas qu'il s'est imaginé de tailler dans les salaires des employés fédéraux, des ministres, des sénateurs et députés, des lieutenants-gouverneurs, et même du Gouverneur-Général.

Voici à peu près les dispositions de ce projet. 1o salaire du Gouverneur-Général, \$35,000 au lieu de \$48,000 2o salaires des ministres, \$5,000 au lieu de \$6,000. 3o salaires des lieutenants-gouverneurs de Québec et d'Ontario, \$6,000 au lieu de \$10,000. 4o salaires des lieutenants-gouverneurs des autres provinces, \$5,000 au lieu de \$9,000. 5o salaires des sénateurs et députés, \$600 par session au lieu de \$1,000 ; et si la session durait moins d'un mois, \$600 par jour.

La fête de Saint Joseph à St-Sauveur

L'Union St-Joseph de St-Sauveur a célébré, hier, avec grand éclat, la fête de son saint patron. Les membres, bannières en tête, sont allés avant la messe chercher leur digne président, M. Kirouac, et ont fait leur entrée dans l'église aux sons joyeux du corps de musique de l'Union Musicale.

Quelques minutes après, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur venait prendre place dans le chœur, accompagné par son aide-de-camp et de M^{rs} Robitaille, pendant que le corps de musique jouait Dieu sauve la Reine.

La messe a été chantée par le Révd. P. Paquin, assisté des Révérends PP. Dazé et Onellet. Le Révd. P. Tortel, supérieur, a donné le sermon de circonstance. La messe en mi-bémol, à quatre parties de Dubois, a été très-bien exécutée. Voici le programme :

GRAND CHOEUR. Gloria.—Domine Deus. Soli par M^{rs} Delph. Hamel. Beata viscera de Lambillote. Chœur à 4 parties avec orgue et solo de saxophone obligé par M. Roch Lyonnais.

Jugement dans l'élection contestée de Portneuf, sera rendu cette après-midi.

Les Bâtiments Parlementaires

Seront-elles reconstruites à Frédéricton ?

La destruction partielle des bâtiments du Parlement fera avancer la solution du problème qui agite les Chambres et la presse depuis plusieurs années, savoir : l'érection de nouveaux édifices. Tout le monde dans la capitale est d'opinion que les nouveaux édifices doivent être immédiatement donnés à l'entreprise.

D'un autre côté, St-Jean est en ébullition et réclame à grands cris l'abandon de Frédéricton comme capitale et la substitution de la métropole commerciale. Le conseil-de-ville, le barreau, la presse, en un mot tous les citoyens, se sont mis à l'œuvre ; on offre le square de la reine pour la location des bureaux publics et des chambres. Moncton de son côté a offert vingt acres de terre au gouvernement si celui-ci veut changer ses pénates.

Un incident

Nous extrayons de la correspondance parlementaire du Courrier de Montréal, d'hier, ce qui suit :

Un incident assez amusant est venu égarer nos graves législateurs : M. Royal venait d'interpeller le gouvernement en français, et l'hon. M. Langevin avait répondu dans la même langue. M. MacKenzie, qui n'entend pas de cette oreille-là, se leva aussitôt et demanda à M. Langevin de répondre en français et en anglais vu qu'un grand nombre de députés ne comprennent pas le français.

L'hon. M. Langevin traduisit sa réponse, et M. Royal ayant fait une autre interpellation en français, l'hon. M. Pope répondit en anglais, et l'hon. M. Langevin dit aussitôt : "Puisque l'hon. député de Lambton exige que les réponses du gouvernement soient données dans les deux langues, je vais maintenant traduire la réponse de mon honorable collègue." Puis il donna en français la réponse de l'hon. Ministre d'Agriculture, aux grands applaudissements des députés Canadiens-Français.

Nouvelles de Rimouski

Ordinations.—Dimanche, le 22 février dernier, Mgr de Rimouski a fait à la Cathédrale les ordinations suivantes : Sous-diacre.—M. Louis-Joseph de Champlain ; Diacres.—MM. Pierre Brillant, Hilaire-Jules Bernier, et François-Xavier Gravel ; Prêtre.—M. Joseph-Aldolphe Desjardins dit Charbonnier.

M. Ad. Desjardins est un ancien zouave pontifical, qui a assisté à la prise de Rome en septembre 1870. —Le 4 mars, a eu lieu à la Cathédrale, l'installation du Rév. M. Pierre-Joseph Saucier, procureur du Séminaire, comme chanoine titulaire, M. Saucier était déjà chanoine honoraire depuis l'érection du Chapitre. La veille, les élèves du Séminaire qui forment l'Académie St. Jean ont tenu en son honneur une séance fort intéressante. Il y a eu aussi réception de plusieurs nouveaux académiciens. Mgr de Rimouski présidait, et Sa Grandeur à la fin de la séance a vivement félicité l'Académie de ses progrès depuis les cinq années qu'elle est établie, et a donné aux élèves de très utiles conseils. L'auditoire a chaleureusement applaudi plusieurs des compositions qui ont été lues durant la soirée.

Monsieur J. Bte Martin a été pour la 13e fois réélu maire de la paroisse de St. Germain de Rimouski. Nous félicitons M. Martin de la confiance dont il jouit dans sa paroisse. (Le Nouvelliste.)

Enseignement de l'art militaire au Collège de Sainte-Anne

—Depuis quinze jours, quarante des élèves du Cours latin, au Collège de St. Anne se livrent avec la régularité d'un soldat aux exercices militaires, qui leur sont enseignés par

Maladie au Labrador

Une lettre écrite au Chronicle par M. Fafard, gardien du phare de la Pointe des Monts, sur la côte du Labrador, annonce que les rouges-gorges ont fait leur apparition et que chaque jour de nombreuses bandes de marousins ont été vus en différents endroits de la côte.

M. le Supérieur du Collège, avant que de consentir au vœu des élèves qui désiraient s'initier au maniement des armes et aux différentes évolutions militaires, privilège que leur accorda l'hon. Ministre de la Milice, M. Masson, avait posé ses conditions, aux élèves, savoir : "Que pas une heure ne serait prise sur le temps des études, mais qu'ils devaient prendre ce temps sur les heures de récréation, et qu'après avoir donné leur consentement ils seraient obligés de suivre régulièrement tous les exercices." Comme nous le disions plus haut, ils ont tenu parole et pas un ne manque à l'appel lors de chaque exercice.

Les exercices gymnastiques auxquels sont astreint ces jeunes militaires sont un peu fatiguants, mais c'est pour eux une véritable récréation hygiénique. Il faut que le militaire, avant que d'être initié au port des armes, s'étudie à assouplir et à développer son corps ; aussi sont-ils tout zèle dans ce genre d'exercice qu'ils font, malgré leurs quinze jours de drille, avec une précision et une régularité vraiment militaire, à la grande satisfaction de M. le sergent instructeur qui nous a dit être très-satisfait du progrès de ces jeunes soldats.

Si les exercices se continuent ainsi, nous croyons qu'à la fin du mois, il y aura plusieurs gradés !

Si dans tous les collèges les élèves y mettent autant de bonne volonté, et nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi, l'hon. M. Masson aura raison d'être fier d'avoir introduit dans les collèges l'enseignement militaire, sans que les autres branches d'enseignement aient à en souffrir, puisque le temps qui y est consacré est seulement celui des récréations. Les élèves ont à se priver de récréations pendant une heure de la journée, et ils en font avec plaisir le sacrifice. (La Gazette des Campagnes.)

L'épargne en France

La fertilité de son sol et l'excellence de ses produits de fabrique sont pour la France une source incalculable de richesses, mais c'est dans l'esprit d'épargne de sa population que réside le secret de la prospérité dont elle jouit, malgré la crise et les deux mauvaises récoltes successives, avec lesquelles elle est obligée de compter. A part les placements sur la rente des chemins de fer, il y a les économies qui s'accumulent petit à petit à la caisse d'épargne, et sous ce rapport, la France n'a pas de rivale en Europe ; elle donne l'exemple aux autres nations.

En 1874, il y avait pour toutes les caisses d'épargne du Vieux Monde douze millions et 1/2 de déposants et sept milliards de francs en dépôts. En 1878, la statistique porte seize millions de déposants et neuf milliards et demi de dépôts. Dans cette augmentation, la proportion de la France est la plus forte. Là, le livret des caisses d'épargne est limité à mille francs ; ce n'est donc pas tant dans le chiffre des dépôts que dans le nombre des déposants qu'il faut rechercher la mesure des progrès accomplis par la classe ouvrière et la classe agricole dans la voie de l'épargne.

Or, de 1874 à 1878 l'Autriche s'est accrue de 260,569 déposants ; l'Angleterre de 275,987 ; l'Italie de 435,327 ; la Prusse de 448,866 ; et la France de 820,000. Cela fait deux fois autant que la Prusse et l'Italie, plus de trois fois autant que l'Angleterre, plus de cinq fois autant que l'Autriche.

Ce résultat fait magnifiquement l'éloge du peuple français. Les républicains prétendent tirer de là un argument en faveur de leur république contre la monarchie ; ce qui est tout simplement ridicule. Car de tout temps, les classes moyennes en France ont eu le génie de l'épargne, et le régime actuel ne favorise pas plus cette tendance que ceux qui l'ont précédé depuis soixante ans. Le radicalisme qui pénètre aujourd'hui toutes les institutions politiques de la France, peut avoir dans un avenir rapproché un fâcheux effet sur le mouvement des affaires, et le système, grâce auquel il s'affirme en toute liberté pour opprimer et détruire, n'a rien certainement qui le pose comme la meilleure garantie des intérêts et des biens. (Nouvel Monde.)

Le Journal des Débats, parlant de la persistance des bruits de guerre, bien qu'ils aient été de tous côtés déclarés sans fondement, déclare qu'en ce qui regarde la France, les journaux anglais et français peuvent se sentir parfaitement rassurés. "Un gouvernement en France, dit-il, qui maintenant déclarerait la guerre sans une nécessité impérieuse et sans une odieuse provocation, ne tiendrait pas un jour contre l'indignation du pays. Bien plus, le gouvernement qui serait même soupçonné de nourrir de tels projets aurait tout le pays contre lui."

Album Littéraire

OU MÉLANGES EN PROSE ET EN VERS.

Pardon des injures. Si quelqu'un nous blesse et nous nuit, Quelque grande que soit l'offense, Laissons l'espace d'une nuit Entre l'injure et la vengeance ; L'aurore à nos yeux rend moins noir Le mal qu'on nous fait la veille ; Et tel qui s'est vengé le soir, En est fêché quand il s'éveille. PARARD.

Portrait de l'homme. Le corps de l'homme est comme un vaisseau dans lequel l'âme s'embarque pour passer la mer orageuse de la vie. Les cinq sens sont les mariniers, et l'amour-propre, son gouvernail. La boussole est la volupté, et sa bannière la folie ; les vents favorables sont les flatteries trompeuses du monde, et les voiles un tissu de fragilité ; ses cordages sont les bagatelles dont son esprit s'occupe ; ses ancres, les espérances vaines ; sa cargaison, ses défauts ; et le port où il aborde est presque toujours le repentir. PARARD.

Discretion. Quand vous méditez un projet, Ne publiez pas votre affaire ; On se repent toujours d'un langage indiscret, Et presque jamais du mystère. Le causeur dit tout ce qu'il sait ; L'égoïste ce qu'il ne sait guère ; Les jeunes gens ce qu'ils font ; les vieux ce qu'ils ont fait ; Et les sots ce qu'ils veulent faire. PARARD.

Le Dernier Banquet

M. de Lesseps est parti hier matin pour Washington avec sa famille. Il a fait ses adieux officiels à New-York, dans la soirée de mercredi, au banquet donné en son honneur chez Delmonico, par les négociants engagés dans le commerce de l'Amérique du Sud et du littoral du Pacifique. La réception a été extrêmement brillante et sympathique. Deux cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'hommes des plus éminents de la ville, ont pris part à la fête. Le président du comité de réception, M. Hurtado, a prononcé une allocution, dont nous extrayons les passages suivants : "Il n'y a pas de programme arrêté pour ce qu'on appelle des toasts réguliers. Cependant, il y a un toast qui doit être porté avant tous les autres. Ce toast sera en l'honneur de notre hôte éminent, et je sais que chacune des personnes ici présentes s'y associera sincèrement et cordialement."

A une assemblée des officiers de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, tenue samedi, le 6 mars courant M. Ls. Delorme, Greffier de l'Assemblée Législative fut élu Président et M. Louis Fortier, Secrétaire, et les résolutions suivantes furent adoptées. Proposé par M. Et. Simard secondé par M. P. E. Smith. Que les officiers de l'Assemblée Législative ont appris avec douleur la mort de M. P. J. Curran, assistant-traducteur anglais.

Proposé par M. Crawford Lindsay secondé par M. A. N. Montpetit. Que la mort de M. P. J. Curran a enlevé à la Chambre un de ses officiers les plus utiles et à la société un de ses membres distingués.

Proposé par M. L. Simonon secondé par M. Charles P. Lindsay. Qu'une copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du regretté défunt M. Curran.

Proposé par M. O. C. de la Chevrotière secondé par M. Ad. Demers. Qu'une copie des présentes résolutions soit envoyée aux journaux de cette ville. L. DELORME, Président.

LOUIS FORTIER, Secrétaire.

Album Littéraire

OU MÉLANGES EN PROSE ET EN VERS.

Pardon des injures. Si quelqu'un nous blesse et nous nuit, Quelque grande que soit l'offense, Laissons l'espace d'une nuit Entre l'injure et la vengeance ; L'aurore à nos yeux rend moins noir Le mal qu'on nous fait la veille ; Et tel qui s'est vengé le soir, En est fêché quand il s'éveille. PARARD.

Portrait de l'homme. Le corps de l'homme est comme un vaisseau dans lequel l'âme s'embarque pour passer la mer orageuse de la vie. Les cinq sens sont les mariniers, et l'amour-propre, son gouvernail. La boussole est la volupté, et sa bannière la folie ; les vents favorables sont les flatteries trompeuses du monde, et les voiles un tissu de fragilité ; ses cordages sont les bagatelles dont son esprit s'occupe ; ses ancres, les espérances vaines ; sa cargaison, ses défauts ; et le port où il aborde est presque toujours le repentir. PARARD.

Discretion. Quand vous méditez un projet, Ne publiez pas votre affaire ; On se repent toujours d'un langage indiscret, Et presque jamais du mystère. Le causeur dit tout ce qu'il sait ; L'égoïste ce qu'il ne sait guère ; Les jeunes gens ce qu'ils font ; les vieux ce qu'ils ont fait ; Et les sots ce qu'ils veulent faire. PARARD.

Le Dernier Banquet

M. de Lesseps est parti hier matin pour Washington avec sa famille. Il a fait ses adieux officiels à New-York, dans la soirée de mercredi, au banquet donné en son honneur chez Delmonico, par les négociants engagés dans le commerce de l'Amérique du Sud et du littoral du Pacifique. La réception a été extrêmement brillante et sympathique. Deux cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'hommes des plus éminents de la ville, ont pris part à la fête. Le président du comité de réception, M. Hurtado, a prononcé une allocution, dont nous extrayons les passages suivants : "Il n'y a pas de programme arrêté pour ce qu'on appelle des toasts réguliers. Cependant, il y a un toast qui doit être porté avant tous les autres. Ce toast sera en l'honneur de notre hôte éminent, et je sais que chacune des personnes ici présentes s'y associera sincèrement et cordialement."

Album Littéraire

OU MÉLANGES EN PROSE ET EN VERS.

Pardon des injures. Si quelqu'un nous blesse et nous nuit, Quelque grande que soit l'offense, Laissons l'espace d'une nuit Entre l'injure et la vengeance ; L'aurore à nos yeux rend moins noir Le mal qu'on nous fait la veille ; Et tel qui s'est vengé le soir, En est fêché quand il s'éveille. PARARD.

Portrait de l'homme. Le corps de l'homme est comme un vaisseau dans lequel l'âme s'embarque pour passer la mer orageuse de la vie. Les cinq sens sont les mariniers, et l'amour-propre, son gouvernail. La boussole est la volupté, et sa bannière la folie ; les vents favorables sont les flatteries trompeuses du monde, et les voiles un tissu de fragilité ; ses cordages sont les bagatelles dont son esprit s'occupe ; ses ancres, les espérances vaines ; sa cargaison, ses défauts ; et le port où il aborde est presque toujours le repentir. PARARD.

Discretion. Quand vous méditez un projet, Ne publiez pas votre affaire ; On se repent toujours d'un langage indiscret, Et presque jamais du mystère. Le causeur dit tout ce qu'il sait ; L'égoïste ce qu'il ne sait guère ; Les jeunes gens ce qu'ils font ; les vieux ce qu'ils ont fait ; Et les sots ce qu'ils veulent faire. PARARD.

Le Dernier Banquet. M. de Lesseps est parti hier matin pour Washington avec sa famille. Il a fait ses adieux officiels à New-York, dans la soirée de mercredi, au banquet donné en son honneur chez Delmonico, par les négociants engagés dans le commerce de l'Amérique du Sud et du littoral du Pacifique. La réception a été extrêmement brillante et sympathique. Deux cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'hommes des plus éminents de la ville, ont pris part à la fête. Le président du comité de réception, M. Hurtado, a prononcé une allocution, dont nous extrayons les passages suivants : "Il n'y a pas de programme arrêté pour ce qu'on appelle des toasts réguliers. Cependant, il y a un toast qui doit être porté avant tous les autres. Ce toast sera en l'honneur de notre hôte éminent, et je sais que chacune des personnes ici présentes s'y associera sincèrement et cordialement."

Maladie au Labrador

Une lettre écrite au Chronicle par M. Fafard, gardien du phare de la Pointe des Monts, sur la côte du Labrador, annonce que les rouges-gorges ont fait leur apparition et que chaque jour de nombreuses bandes de marousins ont été vus en différents endroits de la côte.

M. le Supérieur du Collège, avant que de consentir au vœu des élèves qui désiraient s'initier au maniement des armes et aux différentes évolutions militaires, privilège que leur accorda l'hon. Ministre de la Milice, M. Masson, avait posé ses conditions, aux élèves, savoir : "Que pas une heure ne serait prise sur le temps des études, mais qu'ils devaient prendre ce temps sur les heures de récréation, et qu'après avoir donné leur consentement ils seraient obligés de suivre régulièrement tous les exercices." Comme nous le disions plus haut, ils ont tenu parole et pas un ne manque à l'appel lors de chaque exercice.

Les exercices gymnastiques auxquels sont astreint ces jeunes militaires sont un peu fatiguants, mais c'est pour eux une véritable récréation hygiénique. Il faut que le militaire, avant que d'être initié au port des armes, s'étudie à assouplir et à développer son corps ; aussi sont-ils tout zèle dans ce genre d'exercice qu'ils font, malgré leurs quinze jours de drille, avec une précision et une régularité vraiment militaire, à la grande satisfaction de M. le sergent instructeur qui nous a dit être très-satisfait du progrès de ces jeunes soldats.

Si les exercices se continuent ainsi, nous croyons qu'à la fin du mois, il y aura plusieurs gradés !

Si dans tous les collèges les élèves y mettent autant de bonne volonté, et nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi, l'hon. M. Masson aura raison d'être fier d'avoir introduit dans les collèges l'enseignement militaire, sans que les autres branches d'enseignement aient à en souffrir, puisque le temps qui y est consacré est seulement celui des récréations. Les élèves ont à se priver de récréations pendant une heure de la journée, et ils en font avec plaisir le sacrifice. (La Gazette des Campagnes.)

L'épargne en France

La fertilité de son sol et l'excellence de ses produits de fabrique sont pour la France une source incalculable de richesses, mais c'est dans l'esprit d'épargne de sa population que réside le secret de la prospérité dont elle jouit, malgré la crise et les deux mauvaises récoltes successives, avec lesquelles elle est obligée de compter. A part les placements sur la rente des chemins de fer, il y a les économies qui s'accumulent petit à petit à la caisse d'épargne, et sous ce rapport, la France n'a pas de rivale en Europe ; elle donne l'exemple aux autres nations.

En 1874, il y avait pour toutes les caisses d'épargne du Vieux Monde douze millions et 1/2 de déposants et sept milliards de francs en dépôts. En 1878, la statistique porte seize millions de déposants et neuf milliards et demi de dépôts. Dans cette augmentation, la proportion de la France est la plus forte. Là, le livret des caisses d'épargne est limité à mille francs ; ce n'est donc pas tant dans le chiffre des dépôts que dans le nombre des déposants qu'il faut rechercher la mesure des progrès accomplis par la classe ouvrière et la classe agricole dans la voie de l'épargne.

Or, de 1874 à 1878 l'Autriche s'est accrue de 260,569 déposants ; l'Angleterre de 275,987 ; l'Italie de 435,327 ; la Prusse de 448,866 ; et la France de 820,000. Cela fait deux fois autant que la Prusse et l'Italie, plus de trois fois autant que l'Angleterre, plus de cinq fois autant que l'Autriche.

Ce résultat fait magnifiquement l'éloge du peuple français. Les républicains prétendent tirer de là un argument en faveur de leur république contre la monarchie ; ce qui est tout simplement ridicule. Car de tout temps, les classes moyennes en France ont eu le génie de l'épargne, et le régime actuel ne favorise pas plus cette tendance que ceux qui l'ont précédé depuis soixante ans. Le radicalisme qui pénètre aujourd'hui toutes les institutions politiques de la France, peut avoir dans un avenir rapproché un fâcheux effet sur le mouvement des affaires, et le système, grâce auquel il s'affirme en toute liberté pour opprimer et détruire, n'a rien certainement qui le pose comme la meilleure garantie des intérêts et des biens. (Nouvel Monde.)

Le Journal des Débats, parlant de la persistance des bruits de guerre, bien qu'ils aient été de tous côtés déclarés sans fondement, déclare qu'en ce qui regarde la France, les journaux anglais et français peuvent se sentir parfaitement rassurés. "Un gouvernement en France, dit-il, qui maintenant déclarerait la guerre sans une nécessité impérieuse et sans une odieuse provocation, ne tiendrait pas un jour contre l'indignation du pays. Bien plus, le gouvernement qui serait même soupçonné de nourrir de tels projets aurait tout le pays contre lui."

NOUVELLES

INSTITUT CANADIEN.—Mardi, le 9 mars à 8 heures p. m. M. T. P. Bédard donnera dans les Salles de l'Institut une conférence intitulée. Première administration du comte de Frontenac (1672-1682). Le public est admis.

Par ordre, J. FRÉMONT, Secrétaire-Archiviste I. C. —La retraite des jeunes gens à la Congrégation de la Haute-Ville est commencée hier soir ; elle se terminera dimanche prochain. Le Rév. P. Lopin-tan en est le prédicateur.

—Les funérailles de la mère du Révd. M. Hamel, Vicaire-Général, ont eu lieu samedi matin dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu en présence d'un grand nombre de membres du clergé, de professeurs, et d'étudiants à l'Université. Le Libera a été chanté par sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

—Le capitaine Prevost de la Batterie B, dernièrement nommé pour aller en Angleterre étudier la fabrication des cartouches, est parti vendredi.

—Le constable Giblin a été renversé, hier au soir, par un cheval échappé, au coin de la Rue St. Jean et du Palais. Le constable a reçu plusieurs blessures, mais heureusement aucunes ne sont graves.

—Le détective Delisle est parvenu à trouver, dans une maison respectable du faubourg St. Jean, la jeune fille de Beauport disparue depuis une douzaine de jours. La cause de sa disparition était la crainte de partir avec ses parents pour le lac St. Jean ; elle préfère s'engager dans la ville comme modiste. Elle est majeure, mais son père désirait savoir où elle était avant de partir.

NOUVELLES DE LÉVIS.—Le Quotidien annonce hier soir qu'il espère dans quelques jours, pouvoir annoncer au public de Lévis, que des travaux immenses se feront l'été prochain dans cette ville. Il attend que les arrangements soient complétés avant d'en donner les détails. Ces travaux emploieront au moins 500 hommes.

—Le vapeur Prince Edouard a commencé jeudi matin, ses voyages à 6 heures a. m. Son dernier voyage de Québec, se fera jusqu'à nouvel ordre, à 7 heures p. m.

—Une des principales clauses des nouveaux règlements du Bureau des Médecins, donne au président du Bureau les pouvoirs de poursuivre en justice, ceux qui pratiquent la médecine sans licence.

TRAFFIC.—Les recettes de la compagnie du Grand Tronc pour la semaine finissant le 28 février 1880 comparées à la semaine correspondante de l'année 1879 sont de :

Table with 3 columns: Category, 1880, 1879. Rows: Passagers et malles, Fret en général, Total.

Augmentation...\$ 32,385

—Le nivellement du chemin de fer Québec Central est complété de Sherbrooke à la paroisse du Sacré-Cœur, comté de Beauce, une distance d'environ 12 milles de l'embranchement du chemin de fer de Lévis et Kennébec. Les lisses sont posées jusqu'à 20 milles de St. Joseph, Beauce. Les contracteurs espèrent pouvoir compléter la ligne à la fin de mai ou au commencement de juin prochain.

PARIS, 6 MARS.—L'élection de deux sénateurs, dans le département de la Dordogne, s'est terminée par le triomphe de deux conservateurs, MM. Defortau et Bosvelon. La discussion sur le fameux article 7 se continue encore au Sénat.

300 communistes amnistisés sont arrivés, hier, à Brest ; il n'y a eu aucune démonstration. MONTRÉAL.—Parnell l'agitateur Irlandais arrive aujourd'hui à Montréal ;

TORONTO, 6 MARS.—La réception de Parnell a passée presque inaperçue. La salle de l'Opéra où il est allé prononcer son discours était à moitié remplie. \$500 ont été souscrites par les assistants.

OTTAWA, 6 MARS.—Une députation de libraires et de manufacturiers de livres a eu une entrevue, au sujet, avec le ministre des Finances, au sujet des droits sur les livres et le papier ; le ministre a pris leurs avis en bonne part. L'hon L. C. Pope est malade d'une congestion de poulmon.

CAUSE CÉLÈBRE.—La cause des héritiers de la succession Cuvillier contre Mde la Marquise de Bassano, vient d'être réglée en Angleterre en faveur des Demandeurs. Il y a quelques années, Mlle Symes a donné à ses proches une rente viagère de \$100,000. La part de Mde Delisle, autrefois Mlle Cuvillier, se montait à \$10,000. Dans la suite Mlle Symes, mariée au Marquis de Bassano, fils du duc de Bassano, donna naissance à un enfant. Comme Mde la Marquise avait fait de grandes pertes avec M. Maurice Cuvillier, et vu la naissance d'un héritier elle retira le don des \$100,000 sur l'avis de ses conseillers. Les héritiers en appelèrent aux cours de justice ; et ainsi qu'on l'a dit plus haut le Conseil Privé s'est prononcé en leur faveur.

GRAND TRONC.—Les recettes des quatre dernières semaines comparées à la même époque de 1879, démontrent un surplus de \$76,861. —La Voix du Peuple dit que beaucoup de nos compatriotes viennent journellement des Etats-Unis. Plus de 60 sont descendus du train mardi matin.

Les bons Hôtels

Un hôte rempli de confort pour les voyageurs est de la plus grande importance pour les personnes qui ont à voyager dans les alentours de leur pays, par affaire ou pour s'amuser.

FAITES USAGE DU VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT de MME WINSLOW.

La Pannée domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES de BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat.

FAITES USAGE DU VIN DE QUININE DE CAMPBELL

NOUVEAUTES

POUR LE

PRINTEMPS!

ON reçoit tous les jours les dernières nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris et de Londres, et les effets ayant été achetés avant l'augmentation des prix qui a lieu actuellement, seront vendus à l'INGT POUR CENT au-dessous des prix ordinaires:

- Étoffes à Robes..... 10c et plus.
Corsets Noirs..... 20c "
Alpacas..... 10c "
Cachemires Français [tout laine]..... 55c "
Crêpes..... 65c "
Indiennes..... 6c "
Do à Meubles..... 9c "
Coton Jaune..... 6c "
Do Blanc..... 7c "
Toile Fine, [valant 80c]..... 38c "
Do à Nappes..... 25c "
Serviettes, [par fil]..... 45c dz
Mouchoirs, ["]..... 1.00 "
Broderies..... 4c vg
Corsets Blancs..... 38c "
Mousseline Blanches..... 4c "
Do Do Large..... 10c "
Tweeds [tout laine]..... 55c "
Do Écossais..... 70c "
Serges pour Habits..... \$1.00 "
Chemises Blanches..... 75c "
Cols, Cravates, Bretelles, etc., etc.

Un magnifique lot d'Indiennes, Velours, Rubans, Cravates et Boutons Pompadour. Ne vous trompez pas d'adresse. Allez à l'enseigne

Au Bon Marché
Coin des Rues St. Jean et Collin, HAUTE-VILLE, (En bas de la Rue La Fabrique.) N. GARNEAU.

DÉCÈS

A Lévis, à l'âge de 64 ans, sieur Ignace Pagé, ancien charbon. Les funérailles auront lieu demain, le 9. Le convoi partira de sa demeure, n° 56, rue St.-Laurent, (chantier Russel) à 8 1/2 heures pour l'église de Notre-Dame de Lévis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Grande Soirée Dramatique et Musicale au

Bénéfice des Pauvres

DONNÉE A LA SALLE PUBLIQUE DE ST. SAUVEUR PAR UN NOUVEAU CLUB DE JEUNES GENS MARDI, 9 MARS 1880.

OUVERTURE..... Si j'étais Roi..... CHS D'ALBERT Exécutée sur piano par M. J. A. ROCHETTE, Etudiant.

LA MALÉDICTION!!!

Drame en trois Actes. PERSONNAGES

- Don Vasco de Gomez, noble espagnol..... OLIVIER
Don Alonso, fils de Don Vasco..... PUBLIAS
Don Lopez, confident d'Alonso..... HONORAS
Tariq, lieutenant du Califé..... NAZAROFF
Pedro, Paysan..... JOSEPH
Pédrillo..... ENDORE
Fabricio } Filz de Pedro { NAZARRE
Mendoza, officier espagnol..... JOSEPH
Mariotto } Soldats espagnols..... ÉTIENNE
Basilis } ALFRED
Sancho } MOISE
Juanimo, esclave mahométan..... JOSEPH
Abdallah..... NAZARRE
Soldats, Espagnols, esclaves, mahométans, paysans.

Au second acte, Alonso porte le nom d'Almanzor et au troisième celui de Fernand. Au second acte, Lopez porte le nom de Soliman.

ACTE I.—La scène se passe en Espagne au Château de Don Vasco.

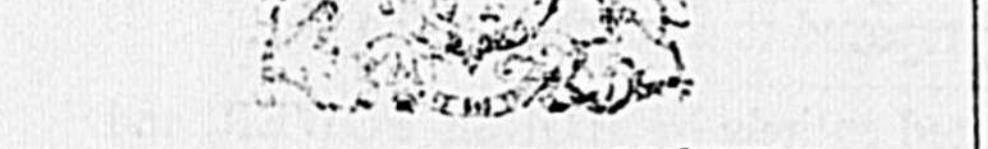
1^{re} ENTRACTE.—Romance chantée par M. OLIVIER MARIOTTO, avec accompagnement de piano, par M. J. A. ROCHETTE.

ACTE II.—La scène se passe dans le palais de Tariq.

2^{de} ENTRACTE.—Romance chantée par M. DR. FISET, avec accompagnement de piano par M. J. A. ROCHETTE.

ACTE III.—La scène se passe dans un village des Asturies.

God save the Queen. PARTERRE.....25 cts. | GALERIES.....15 cts. Portes ouvertes, à 7 HEURES, lever du Rideau à 8 HEURES. Québec, 8 mars 1880. 983



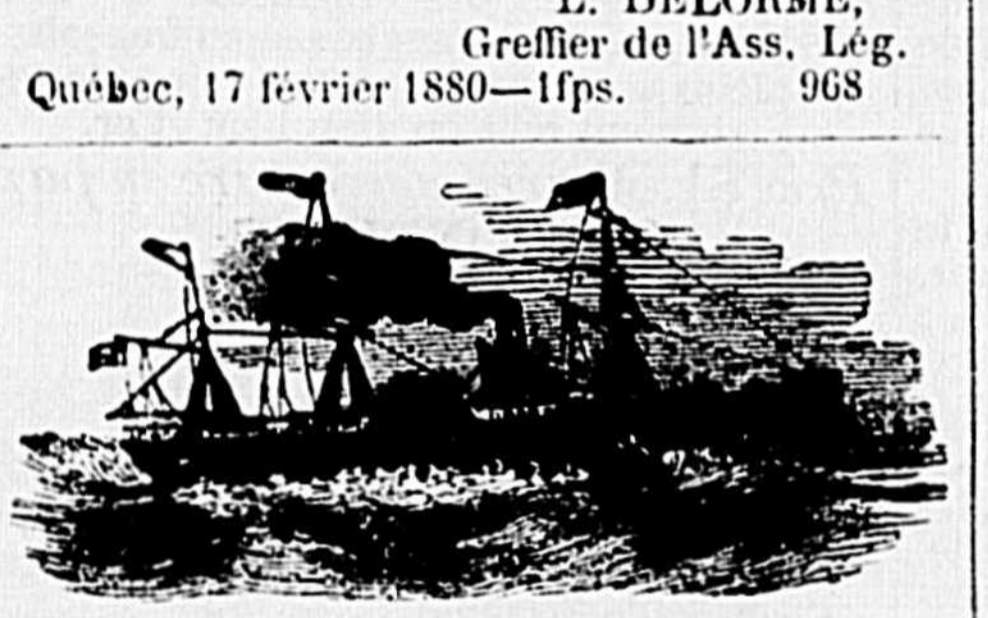
PROVINCE DE QUEBEC.

Chambre du Parlement

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à LA LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement [cesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,"] elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande,] dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chambre d'Assemblée. Et toute personne qui fera application, devra, sous un semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session. L. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 17 février 1880—11ps. 968



Ligne Allan.

SOUMISSIONS

POUR FOURNIR DE LA VIANDE.

LES SOUSSIGNÉS RECEVRONT JUSQU'À MIDI.

JEUDI, LE 19 MARS COURANT,

—DES— Soumissions pour fournir la Viande dont cette ligne a besoin à Québec.

Les soumissions devront être faites d'après les formules que l'on peut obtenir en s'adressant à notre bureau.

ALLAN, RAE & CIE., Agents. Québec, 6 mars 1880—12f. 981

MOIS DE SAINT-JOSEPH

MAINTENANT EN VENTE

Au Bureau du Courrier du Canada. Québec, 6 mars 1880. 982

Vente à l'encan du Printemps

Par Oct. Lemieux & Cie.

NOUS avons ouvert notre liste des Ventes de N. Moulins de Ménage du Printemps, que nous ferons au mois d'Avril. Toute personne faisant vendre à l'encan et qui voudrait bien nous honorer de leur patronage, sont priés de nous en donner avis au plus tôt, afin de choisir un jour convenable. La liste de nos ventes à l'encan sera publiée au commencement d'avril. Conditions libérales, règlement immédiat, attention personnelle. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 5 mars 1880 927

DE GRANDS AVANTAGES Seront offerts dans quelques jours CHEZ MM. BELAND, GARNEAU & CIE. Devant déménager au Mois prochain A LEUR NOUVEAU MAGASIN DANS LES BATISSES DE LA "YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION." Ils feront une grande vente pour fonder leurs MARCHANDISES: les détails paraîtront bientôt. No. 117, RUE SAINT-JEAN, (PRÈS DE LA PORTE) Québec, 24 février 1880—22 avril 1879—lan.—c 740

BUREAU PRINCIPAL, 32, RUE GARNEAU, QUÉBEC, OU CHEZ M. DROUIN, Libraire, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. IL Y A 20,000 SACHETS FALSIFIÉS, QUI PORTENT LE NOM DE "HOLMAN," d'une composition fort dangereuse. Personne ne pourra obtenir du soulagement s'il ne s'adresse aux places mentionnées dans cette annonce.

Nous avons trouvé le SACHET HOLMAN digne de sa réclame et nous le recommandons avec instance.

Comte Cottenham, Dowager Marchionesse de Devonshire, Hon. Mrs. Alfred Sartous, His Excellency Capt. Sir John Glover, R. N., G. C. M. G. Dowager Comtesse de Gainsborough, Le Très-Hon. Sir John Stuart, Lord Lingan, Lady Isham, Lady Richardson, Hon. Lady Nugent, Lady Christian Manlo, Lady Sargent, Lady Donaldson, Lady Airey, Lady Edwards, Lady Grove, Lady E. Toler, Lady Rushant, Hon. M. Ferrand, Hon. M. Manlo, Hon. L. Poe Hon. George Peoys, Major Hon. William Le Poer French, Major-Général, Thompson, General Lord Airey, Major-General Pughé, Lieutenant-General Clement Clemons, General Bentinck, General Ramsey, General Holmel Colonel D. Wilkie, Colonel Bramston-Smith, Colonel J. W. Marshall, Charles E. Dunlop, C. C. S. Colonel J. J. Ellis, Colonel Hill, Colonel Henry Lane, Colonel Ramsey, Colonel York, Lieutenant-Colonel Grylle, Lieutenant-Colonel Pease, Major W. E. Hay, Capitaine E. Clark, Capitaine Jenkins, Capitaine W. St. James Ball, Capitaine Beaumont, Capt. Gildea, Capt. C. S. Graham, Capt. Fred'k C. French, Capt. J. F. Gardner, Capt. Cutler, J. S. VanGhan, Esq., W. W. Bams Wilson, Esq., A. Robertson, Esq.

J. G. BENNETT, Propriétaire, No. 32, Rue Garneau, Québec

Envoyé par la maille franco, sur réception du prix. On donne une attention spéciale aux ordres de la campagne. BUREAU: Pour les Provinces Maritimes, 119, rue Hollis, Halifax, N. E. Québec, 19 décembre 1879—14 mai lanc 760

COMMERCIAL HOUSE!

BEHAN BROS

Seuls agents pour le célèbre Gants de Kid CECILE.

Attirent l'attention sur leur assortiment actuel comme ci-dessous, viz:

Pour Dames 2 Boutons, Blanc et Noir, Couleurs clair et foncé, des plus nouvelles nuances, 95c pr.

do do 3 Boutons, dans les mêmes couleurs, \$1.25.

do do Gants lacés brevetés (Gants améliorés et de la plus haute nouveauté) même choix dans les couleurs \$1.50 la paire.

Pour fillettes 2 Boutons dans toutes les grandes nuances, couleurs comme ci-dessus, 75c la paire.

Pour Messieurs, Blancs, Noirs et de Couleurs \$1.00.

Tous les gants ci-dessus sont assurés être le gant "Cécile" chaque paire étant estampée et garantie.

En addition aux gants ci-dessus nous exhibons un gant plus à bas prix depuis 35c à 75c valant le double.

BEHAN BROS

Gants 3 Boutons "Suède" pour Dames dans les mêmes nuances, \$1.10 la paire.

Québec, 27 janv. 1880—15 mai 79c. 761

Grand Concert Vocal et Instrumental

Par les principaux Amateurs de la Cité et la Bande de la B Batterie.

AU BÉNÉFICE DE M. EDOUARD GINGRAS, LUNDI, 8 Mars courant, A LA SALLE VICTORIA, RUE STE-ANNE.

Québec, 4 mars 1880.—4f. 979

Portrait de Sir George Etienne Cartier, A vendre par OCT. LEMIEUX & CIE.

500 COPIES d'une magnifique lithographie du portrait de Sir George Etienne Cartier. Ce portrait-médaille mesure 12 pouces sur 15, avec le fac simile de sa signature, ses armes et sa devise. On pourra s'en procurer pour la modique somme de 25c en s'adressant aux salles d'encan de MM. O. LEMIEUX & CIE., rue et faubourg St.-Jean.

Sur réception de 30c, nous l'enversons par la poste dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. M. J. A. TAPIN est le seul chargé de faire la vente de ce portrait à domicile. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 28 février 1880. 759

CHEMIN DE FER Q M O & O DIVISION DE L'EST. A PARTIR DE LUNDI, le 2 FEVRIER, les trains voyageront comme suit sur cette division: Mille. Mille. Laissera Québec..... 9.30 A M 5.30 P M " Trois-Rivières..... 12.45 P M 4.00 A M Arrivera à Montréal..... 4.10 P M 9.50 A M " Ottawa..... 9.00 P M 1.30 P M " Boston..... 8.25 A M 5.30 P M Laissera Boston..... 5.30 P M " Ottawa..... 9.10 A M " Montréal..... 2.15 P M 5.20 P M " Trois Rivières..... 6.25 P M 4.15 A M Arrivera à Québec..... 9.25 P M 9.00 A M Starnes, Leve et Alden, agents de billets, en face de l'Hôtel St.-Louis. J. T. PRINCE, Agent général du fret et des passagers. Québec, 31 janvier 1880. 907

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues jusqu'au 10 MARS 1880. pour tous les ouvrages relatifs au nivellement de l'embranchement du chemin de fer à la Rivière-du-Loup. On ne prendra connaissance d'aucune des soumissions, si elles ne sont faites d'après les formes adoptées, et si elles ne sont accompagnées d'un chèque pour un montant de mille dollars, somme qui sera perdue si le soumissionnaire refuse de signer un contrat pour l'exécution de l'ouvrage quand on lui demandera de le faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu à son propriétaire. Pour la pleine exécution du contrat, des garanties satisfaisantes devront être données soit par un dépôt en argent, titres municipaux ou publics, au montant de quatre mille dollars. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer Moncton, N.-B., 7 février 1880. Québec, 11 février 1880.—1m. 965

A vendre.

6 MAISONS situées dans les quartiers St-Jean et Mortcaim. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec.-Trés. Société de Construction Permanente de Québec. Québec, 26 janvier 1880. 949

A louer.

PLUSIEURS MAISONS dans différents quartiers de la ville. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec.-Trés. Société de Construction Permanente de Québec. Québec, 26 janvier 1880. 948

LE DOCTEUR CASGRAIN

CHIRURGIEN DENTISTE, se remet exclusivement à sa pratique No. 99, RUE ST. JOSEPH, St. Roch, Québec, Québec, 6 février 1880—1m. 959

ALA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH.

La Sainte Maison de Lorette, par l'abbé A. Grillo, relié, gd. in-8..... 70c Le Vrai Patriote, par le R. P. Chauveau, relié, in-8..... 50c Merveilles de l'Industrie, par Arthur Mangin, relié, in-8..... 50c Morale Pratique, par G. de Gerardo, relié, in-8..... 50c Le Feu du Ciel, Histoire de l'Électricité, par Arthur Mangin, relié, in-8..... 50c Le P. Jean de Brebeuf, par R. P. Martin, broché, in-12..... 60c Le R. P. Isaac Jogues, premier Apôtre des Iroquois, par le R. P. Martin, broché, in-12..... 60c Cinq Mois chez les Français d'Amérique, par H. De Lamotho, broché, in-12..... \$1.00 Nos Chambres Hautes, Sénat et Conseil Législatif, par l'Hon. F. X. A. Trudel, broché, in-12..... 40c Paillettes d'Or, 1^{re} 2^{de} 3^{de} et 4^{de} série, broché, in-32..... 50c Traits Caractéristiques d'une Mauvaise Education, par L. Gauthier, relié, in-32..... 10c Magnifiques Chemins de Croix, coloriés sur papier noir, grandeur 24 x 30..... \$15.00 Cierge de terre qualité, la livre..... 65c

Un bureau de Télégraphe de la Puissance est attaché à l'établissement. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. Drouin & Frere

Libraires, No. 96, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Québec, 3 mars 1880—6m 974

ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, ayant décidé de se retirer du commerce le 1^{er} MAI PROCHAIN, vend toutes ses marchandises à des prix très-réduits. Le public voudra bien visiter son magasin le plus tôt possible, s'il veut profiter des grands avantages d'un premier choix sur tous les articles qui y sont en vente. SIMON ROY, marchand, No 89, rue St.-Jean, Haute-Ville. Québec, 10 février 1880.—1m. 963

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT. DIVISION OUEST. CHEMIN DE FER Q M O & O La Route la plus courte et la plus directe pour Ottawa. Le et après LUNDI, le 12 JANVIER, les Trains laisseront la Gare d' Hochelaga, comme suit: Train Express pour Hull..... A. M. P. M. Arrive à Hull à 2.00 p. m. et 9.00 " Aylmer à 2.35 p. m. et 9.35 Train Express d'Aylmer à..... 8.15 et 3.35 " Hull..... 9.30 et 4.30 Arrive à Hochelaga à 1.50 p. m. et 8.50 Train pour St.-Jérôme, à 5.00 p. m. Train pour St.-Jérôme, à 7.00 a. m. Les trains quitteront la station de Mile-End dix minutes plus tard. Des Chars Falais font partie de chaque convoi. Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. C. A. SCOTT, Surintendant-Général de la Division Ouest. C. A. STARK, Agent pour le Fret et les Passagers. Québec, 14 janvier 1880. 936

Magnifique Piano A VENDRE.

UN magnifique piano carré, de 7 1/2 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée, en ordre parfait, ayant coûté \$425.00 à vendre à très bas prix pour argent comptant. Le piano est presque neuf et sera vendu sur garantie. On pourra avoir toutes les informations en s'adressant à OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, Rue et faubourg St.-Jean, Québec. Québec, 12 février 1880. 759

Pelleteries! Pelleteries

Medailles et Diplomes d'honneur POUR LES MEILLEURES FOURRURES! Le plus grand assortiment de PELLETERIE DE LA PUISSANCE!

J. B. LALIBERTE,

MARCHAND ET MANUFACTURIER —DE— MAISON sans rivale dans la puissance pour la richesse de ses Pelleteries, la qualité et le fini de l'ouvrage. Le tout vendu à Grand Marché. J. B. LALIBERTE, Québec, 18 novembre 893

AVIS

LE BANC COUILLARD à louer, dans la Cathédrale de Québec, N° 7, côté de l'Évangile. S'adresser à H. W. COUILLARD DE L'ESPINAÏ, Marchand de Caouana, Propriétaire. Québec 3 mars 1880—St. 977

\$10 A \$1,000 DÉPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers: 17, Rue Wall, New-York. Québec, 5 mars 1879.—lan 710

AU PUBLIC

A L'APPROCHE DES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. NOUS croyons devoir annoncer à nos nombreux pratiques et au public en général que nous avons reçu pour cette occasion un assortiment magnifique sous tous les rapports. Nous offrons donc en vente de splendides LAMPES DE SALON, etc., des VASES richement décorés, divers morceaux d'ARGENTERIE artistement travaillés, de somptueux SERVICES à dîner et à déjeuner en PORCELAINE, ainsi que de BELLES VERRERIES. Nous tenons à faire remarquer qu'en vue des temps difficiles que nous traversons, nous venons tous ces articles à REDUCTION. RENAUD & CIE., 24, Rue St. Paul, Québec, décembre 1879. 775

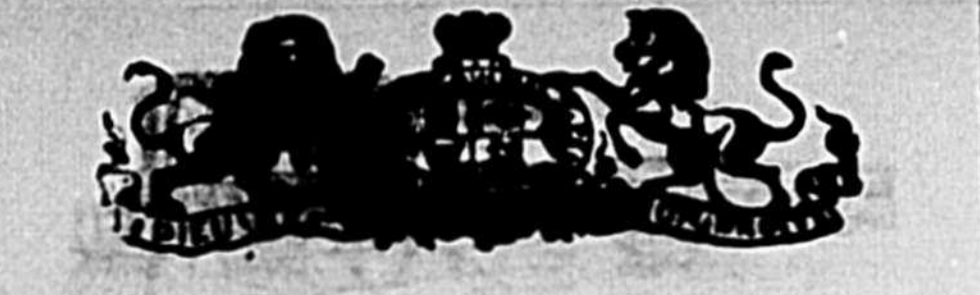


TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, DÉCEMBRE 1879.

Table with columns: ARRIVÉE, MALLES, CLÔTURE. Lists arrival and departure times for various routes including Ontario, Québec, and the West Indies.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza). Remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une poudre blanche et contenu dans une petite boîte en carton.

LE MEILLEUR JOURNAL, ESSAYEZ-LE.

Magnifiquement illustré.

35^{ème} année.

Le 'Scientific American'

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un journal hebdomadaire de première classe, contenant seize pages, imprimées avec un caractère magnifique, illustré avec profusion avec des gravures splendides...

BREVETS. En rapport avec le 'Scientific American' Messieurs Munn & Co., sont sollicités pour brevets d'invention...

Bureau succursal, coin des rues F. & 7e, Washington, D. C. Québec, 11 décembre 1879. 911

Chemin de Fer INTERCOLONIAL.

Arrangements d'Hiver 1879-80

Le et après MERCREDI, 17 NOVEMBRE et jusqu'à nouvel avis les Trains de ce chemin partent de la Station de la Pointe Lévis et y arriveront comme suit.

Table with columns: DÉPART, TEMPS DE CHEMIN DE FER, TEMPS DE QUÉBEC. Lists departure times for various routes.

ARRIVEE. Expresse de Halifax et de St. Jean, 7.15 P. M. 7.00 P. M. Train accommodation et Malle, 4.00 P. M. 3.45 P. M.

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR. No. 85, RUE D'AIGUILLON. Architecture Religieuse, une spécialité.

Tousignant & Pinault, AVOCATS. No. 28, Rue Ste. Anne, Haute-Ville, QUÉBEC.

Poeles! Poeles!!! LA MAISON V. BÉLANGER & CIE, rue La Fabrique, Haute-Ville, a reçu dernièrement et offre en vente aujourd'hui la plus belle variété de POELES qu'il soit possible de trouver en cette ville...

NOUVELLES MARCHANDISES d'Automne et d'Hiver CHEZ Jos. Hamel & Freres

- NOUVELLES ETOFFES à Robes
NOUVELLES SERGES pour Costumes.
NOUVELLES GARNITURES et Franges.
NOUVELLES FLEURS et Plumes
VLOURES
MERINOS,
DRAPS MATELASSÉS.
SERGES,
DRAPS DE CASTOR et de Moscou,
PATRONS DE VESTE,
NOUVEAUX TRICOTS de Laine.
GANTS.
ECHARPES et CHALES,
F LANELLES, (toutes les variétés)

- TOILES, (de toutes les variétés.)
COTONS, (de toutes les variétés.)
COUVERTURES DE LAINE.
COUVERTURES DE LAINES.
TAPIS, de toutes les variétés.)
TOILE CIRÉE pour parquets (grand assortiment).

- COLS, CRAVATES.
HARDES FAITES.
ECHARPES pour Messieurs.
ULSTER IMPERMÉABLES.
TOILES de CAOUTCHOUC.

- PELETERIES.
SOIRIES
PARDESSUS SIBÉRIENS.
VALISES, (grande variété.)
TOFFES A RIDEAUX.

J. Hamel & Freres RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC. Québec, 4 octobre 1879. 2

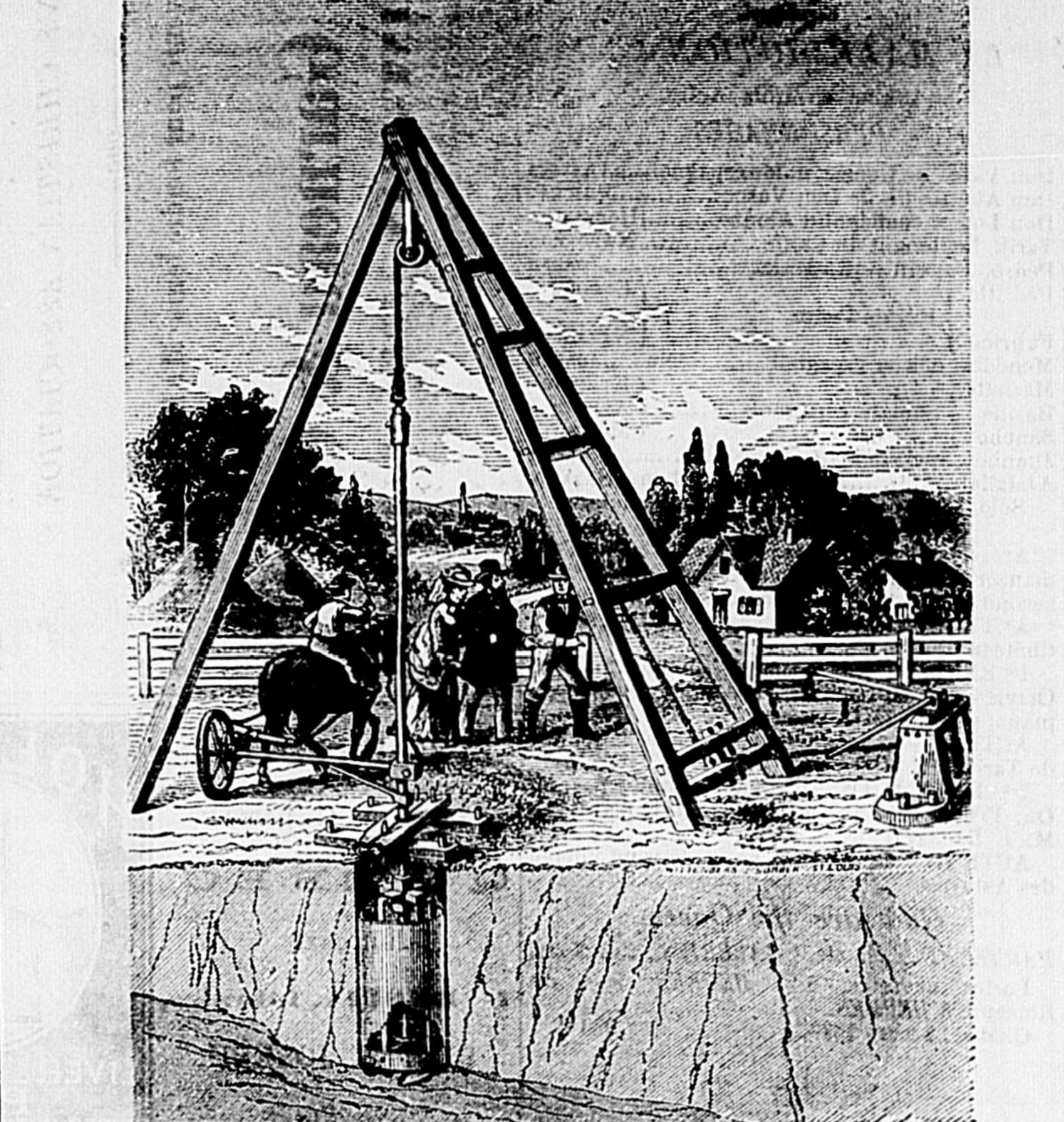
CE JOURNAL peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 7 février 1879. 692

Oct. Lemieux & Cie., ENCONTREURS & EVALUATEURS, SALLES D'ENCAN: Rue et Faubourg Saint-Jean, QUÉBEC.

M. L. JOBIN, Sculpteur, fait savoir aux MM. DU CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autels et statues en bois décoré dans le style européen.

AVIS M. L. JOBIN, Sculpteur, fait savoir aux MM. DU CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autels et statues en bois décoré dans le style européen.

\$25 to \$50 PER DAY CAN ACTUALLY BE MADE WITH THE GREAT WESTERN WELL AUGER!



WE MEAN IT, and are prepared to demonstrate the fact. FOUR AUGERS are operated entirely by HORSE POWER, and GUARANTEED to bore at the rate of 10 to 15 FEET PER HOUR.

They Bore from 3 to 6 Feet in Diameter, and ANY DEPTH Required! They are WARRANTED TO BORE SUCCESSFULLY IN ALL KINDS OF EARTH, SOFT SAND and LIMESTONE; BITUMINOUS STONE COAL, SLATE, and HARD PAN, and make the BEST OF WELLS in QUICKSAND, GRAVEL, and CAVY EARTHS.

GOOD ACTIVE AGENTS Wanted in Every County in the United States and Canada, to whom we offer liberal inducements. Send for our Illustrated Catalogue, Prices, Terms, &c., proving our advertisement bona fide.

Coryzine Pion, Onguent Valpeau, Pilules Hépatiques. LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable...

J. & W. REID, No. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC. MANUFACTURIERS de PAPIER-FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les lapis.

IMPORTANT! QUAND vous visitez la cité de New-York, épargnez-vous les frais d'express pour transporter vos bagages et de voitures de louage, en vous arrêtant à la GRAND UNION HOTEL, presque en face du Grand Central Depot.

Charles Coté, MEDECIN ET CHIRURGIEN. (Gradué de l'Université-Laval) 64 1/2, RUE DU PONT, ST. ROCH. Québec, 27 janvier 1880. 951



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

Table listing ship names and routes: SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, MORAVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MANITOBA, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL, tous les JEUDIS et de HALIFAX chaque SAMEDI) arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant, partent comme suit:

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepont. Lists prices for various accommodations on the Liverpool mail.

De Halifax. SARMATIAN Samedi 3 janvier. HIBERNIAN " 10 " CIRCASSIAN " 17 " SARDINIAN " 24 " CASPIAN " 31 "

DEBATS DE LA Legislature Provinciale

Deuxième Session, 4ème Parlement 1879. Prix: \$2.50 l'exemplaire relié. G. ALPHONSE DESJARDINS, Bureau du 'CANADIEN', QUÉBEC. 5 Août 1879. 802

CONDITIONS COURRIER DU CANADA

Table with columns: CANADA, ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ANGLETERRE, FRANCE. Lists subscription rates for different regions.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous...

R. PAMPHILE VALLEL, Rédacteur-en-Chief. Les annonces, les réclames, les abonnements, doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, No. 9, Rue Buede, H. V., Québec.